

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LHUIS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 19 décembre 2019 – 20 h

L'an deux mil dix-neuf, le 19 décembre à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lhuis, sous la présidence de Simon ALBERT, Maire de Lhuis, dûment convoqués le 12 décembre 2019.

ETAIENT PRESENTS : Simon ALBERT - Laurent BORDEL - Noël CATHELIN - Jocelyne DESCOLLONGES - Christophe DEGLISE - Emmanuel GINET - Melvyn GIRAULT - Frédéric GIROUD - Jean-Jacques LAN-DRIEUX - Cristinne URBIN - Bernard VIVIER.

ABSENTS EXCUSES : Nathalie BURFIN ➔ procuration à Cristinne URBIN

Jocelyne DESCOLLONGES est élue secrétaire de séance.

I - FINANCES COMMUNALES

Ouverture de crédits d'investissement

Après délibération, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater, avant le vote des budgets primitifs 2020, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses engagées aux budgets 2019 soit

- 503.875 € pour le budget principal
- 13 492 € pour le budget eau
- 9 190 € pour le budget assainissement.

II – AFFAIRES SCOLAIRES

2-1 Contrôle qualité de l'air

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) a procédé aux mesures de la qualité de l'air dans les locaux du groupe scolaire.

Diagnostic de la qualité de l'air intérieur dans chaque classe et atelier :

- température ambiante
- taux CO2
- taux d'humidité
- taux composés organiques volatiles.

Les résultats sont très satisfaisants.

2-2 parc informatique

En raison de l'arrêt du support Windows 7 le 14 janvier prochain, un état des ordinateurs à changer sera effectué.

III – RESSOURCES HUMAINES

Tableau des emplois permanents

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

- accepte les modifications d'un poste d' adjoint administratif et d'un poste d'adjoint technique au 1^{er} janvier 2020
- adopte le tableau des emplois permanents modifié au 1^{er} janvier 2020.

IV – URBANISME

4-1- Révision POS-PLU

Fin de l'enquête publique le 21 décembre.

Monsieur le Maire informe les conseillers des diverses requêtes déposées et consignées sur le registre mis à la disposition du public.

4-2 dossiers en cours

Monsieur le Maire rend compte de l'évolution ou aboutissement des demandes en cours d'instruction.

V – VOIRIE RESEAUX

5-1 Traversée du Bourg

Monsieur le Maire informe le Conseil du courrier adressé au groupement de maîtrise d'œuvre relatif au montant du coût prévisionnel des travaux et leur demandant de rechercher des pistes de réduction des coûts sur les lots voirie et réseaux humides.

Un avant-projet (AVP) révisé sera à produire en début d'année par la maîtrise d'œuvre.

5-2 Voirie communale

Monsieur le Maire donne lecture des échanges de mails avec un résident de Rix portant sur ses difficultés pour accéder à sa résidence secondaire, vu la dégradation du chemin de la Croizette, et la spécificité de leur véhicule.

Monsieur le Maire rappelle que les travaux ont été commandés et ont été reportés par le prestataire en début d'année 2020 (voir compte rendu du conseil municipal du 18 octobre 2019).

5-3 Classement voirie

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de prononcer le classement définitif dans la voirie communale du prolongement de la Montée du Haut des Certelles sur une longueur de 90 mètres.

5-4 Forêt communale

Le Conseil Municipal approuve la révision de l'aménagement de la forêt communale et le programme d'actions associées, tel qu'établi par l'ONF (années de passage en coupe, règles de gestions, travaux susceptibles d'être réalisés et bilan financier prévisionnel) pour la période 2019-2038.

VI – BATIMENTS TERRAINS COMMUNAUX

Le Conseil municipal décide de reconduire pour 1 an la location d'un pré communal à Charentonod pour la pâture de chevaux, pour un coût de 1.50 € l'are.

VII – CCPA

Nouveau site de l'Office de Tourisme de Pérouges au Bugey : www.deperougesaubugey.com

VIII – GESTION DES AFFAIRES COURANTE

Logement T 2

Le logement T2 situé au 2ème étage de la mairie sera disponible à compter du 1^{er} mars 2020 pour un loyer mensuel de 360 €. Pour toute question, s'adresser au secrétariat de mairie.

IX – DIVERS

9-1 Archives anciennes

Actuellement en dépôt aux Archives Départementales.

A la demande du service des Archives Départementales réflexions à mener sur le traitement (laisser en dépôt aux Archives ou entreposer en mairie).

9-2 DGPF

Monsieur le Maire transmet aux conseillers le courrier reçu du Directeur Départemental des Finances Publiques faisant suite à l'avis défavorable au projet de fermeture de la Trésorerie d'Ambérieu en Bugey, pris par délibération du 13 septembre 2019.

9-3 C.E.N.S.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible du lac de Milieu et du Marais du Vernay, une étude a été initiée fin 2019. Celle-ci a pour but d'identifier les possibilités de restaurer le fonctionnement hydraulique de la zone humide et d'en améliorer l'état de la végétation.

9-4 Insee

La population totale à Lhuis au 1^{er} janvier 2020 et de 910 habitants

9-5 Plan Prévention Risques (PPR)

Le projet portant sur les inondations du Rhône, les crues torrentielles, les ruissellements et mouvements de terrain, présenté aux maires le 18/11/2019, a été communiqué aux élus.

9-6 Remerciements

L'association Solidarité Migrants Bugey Sud remercie la commune pour la subvention exceptionnelle attribuée.

9-7 Four de Saint-Martin

Le mauvais état de cet équipement est rappelé. Reprise de ce dossier par un groupe d'élus pour étudier les dispositions (sécurité) à prendre dans l'immédiat et ultérieurement étudier les modalités/conditions pour sa rénovation.

9-8 Dons (colis de Noël) à une association caritative.

Sur l'exercice 2019 un don de 500 € a été versé au Restos du Cœur.

Ce don représente la valeur des colis de Noël auxquels certains bénéficiaires ont renoncé lors de la distribution de fin d'année 2018.

Remerciements reçus, en retour, des Restos du Cœur.

Séance levée à 22h

Compte-rendu co-rédigé par la secrétaire de séance et le Maire.



ÊTES-VOUS BIEN INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

POUR LE SAVOIR :

- 1/ Rendez-vous sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « **Élections** » sur le service en ligne « **Interroger sa situation électorale** »
- 2/ **Renseignez la commune où vous pensez être inscrit ainsi que vos informations personnelles** (nom de naissance, tous vos prénoms, date de naissance)
- 3/ **Vous obtiendrez ainsi la confirmation de votre inscription dans cette commune.**
- 4/ Si ce n'est pas le cas, et que vous découvrez que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez :
 - **contacter votre mairie**
 - **vous inscrire jusqu'au 7 février 2020 sur www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique « élections »**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

[@Place_Beauvau](https://twitter.com/Place_Beauvau) | [/ministere.interieur](https://facebook.com/ministere.interieur) | [@ministere_interieur](https://instagram.com/ministere_interieur) | www.interieur.gouv.fr